

Collection

L'opinion des responsables associatifs

Présentation de la démarche et méthodologie

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Jacques MALET

**Avec la collaboration de
Ludovic SUBRAN et Vincent-Arnaud CHAPPE**

Enquête annuelle mise en place par le CerPhi en 2006, avec le soutien de :



PREFACE

LE « BAROMETRE » DES ASSOCIATIONS

Connaître le milieu associatif, c'est aussi et sans doute d'abord savoir ce que ce milieu pense de lui-même, de sa situation, des conditions de son action, de son évolution... Tel est justement l'objet de ce lancement d'enquêtes périodiques sur l'opinion des responsables d'associations (ORA), sorte de baromètre du climat associatif. La démarche est inédite et il faut ici saluer l'heureuse initiative du CerPhi et tout ceux qui ont contribué à la réalisation d'un projet ambitieux et promis à un bel avenir, si l'on en croit les toutes premières réactions.

Sans conteste, cet outil à usages multiples vient combler une lacune dans notre dispositif de connaissance. Jusqu'à présent, les travaux offraient soit des radioscopies, plutôt descriptives, soit des approches ciblées, plutôt qualitatives, de certains secteurs et acteurs du milieu qui pour être éclairantes, ne pouvaient prétendre à une quelconque représentativité. Ici, chacun pourra consulter un tableau de bord permettant de saisir à intervalles réguliers l'opinion des acteurs sur une très large échelle, puisque le premier panel comprend déjà plus de 1200 personnes. A l'instar d'autres milieux socioprofessionnels, le secteur associatif s'enrichit ainsi d'un nouvel instrument d'observation et de mesure dont on se doute qu'au-delà des intéressés, il ne laissera pas indifférent les partenaires du monde associatif, pouvoirs publics, décideurs, leaders d'opinion, médias, etc. En ce sens, il offre une visibilité supplémentaire et un nouveau mode d'expression aux associations qui se plaignent souvent, non sans raisons, d'être insuffisamment écoutées, entendues et reconnues.

Sans entrer dans des considérations trop techniques, il convient cependant de souligner les caractéristiques qui me semblent donner une vraie valeur scientifique à ce nouvel outil à la disposition des associations. Premièrement, il s'appuie sur un panel suffisamment large pour donner les garanties de sa représentativité générale tout en autorisant des analyses fines des réponses selon la taille, l'objet, la région, l'ancienneté et bien d'autres variables propres aux associations. Ensuite, outre la rigueur méthodologique, il faut insister sur la totale indépendance du projet, tout particulièrement au plan financier, idéologique ou politique. S'il y a naturellement d'indispensables partenaires pour la réussite d'une entreprise de cette envergure, l'organisation qui définit la conception, la stratégie comme la réalisation des enquêtes sur le terrain reste strictement indépendante. Et chacun s'est engagé à respecter cette règle du jeu qui est finalement de l'intérêt de tous et assure la crédibilité de l'ensemble. Enfin, il s'agit d'un outil évolutif. Si le panel de départ est déjà très conséquent, rien n'interdit de lui donner plus de surface encore, d'aborder des sujets variés, de multiplier les questions ou les variables pour aller plus loin encore dans l'information.

Nous n'en sommes encore qu'à la première vague dont on trouvera ici les premiers résultats d'ensemble. Il faudra en tirer les leçons et tous les commentaires ou suggestions sont les bienvenus. Au vu des premiers résultats et selon l'actualité, cet outil peut s'adapter et devra s'enrichir au fil des vagues d'enquêtes. Il est bien évident que l'ORA ne peut apporter magiquement toutes les réponses aux questions que nous nous posons les uns les autres selon nos champs d'intérêt et nos préoccupations. Mais

il peut jouer un rôle de révélateur de sujets partagés par les acteurs de terrain qui mériteront d'être ensuite approfondis par d'autres moyens, par d'autres études dans le cadre de coopérations d'ores et déjà prévues avec des équipes de recherche.

Mais, en tant que tels, les premiers résultats présentés ici sont déjà fort instructifs et ne devraient pas laisser indifférents tout ceux qui se sentent concernés par la vie associative. Y compris l'opinion publique qui, par médias interposés, est toujours sensible à la concision des résultats chiffrés. Remarquons notamment que si 67% des responsables interrogés jugent l'exercice de leurs missions, par nature, plus difficile par rapport aux années antérieures, si 50% estiment que les moyens financiers sont insuffisants et 31% que les moyens matériels sont inadaptés, une très large majorité d'entre eux (65%) considèrent néanmoins que leur association est aujourd'hui en mesure de remplir ses missions. On peut y voir, en dépit des difficultés du moment, la marque d'une attitude responsable précisément et le souci de faire face à leurs obligations envers leurs adhérents et leur public. Ils démontrent ainsi leur volonté de dépasser ces difficultés – que l'on aurait d'ailleurs pu voir exprimées de façon plus forte encore – pour mener à bien leur mission au service le plus souvent de l'intérêt général. Leur optimisme général est également révélateur de cet état d'esprit : globalement 84% des responsables associatifs estiment être en mesure, pour l'année 2006-2007, de répondre à toutes les demandes d'adhésion exprimées ; de même, 79% pensent pouvoir offrir une qualité de prestations conforme à l'objet de leur association et aux attentes de leurs publics. Résultats qui peuvent surprendre au premier abord, mais qui peuvent s'interpréter de la même manière comme la volonté d'être à la hauteur de leurs engagements, dans les meilleures conditions possibles.

Des résultats qui seraient peut-être plus nuancés si les questions étaient moins personnalisées et concernaient leur opinion et leur jugement sur l'ensemble du milieu associatif. Interroger les responsables associatifs sur leur vision de la situation de leur propre association, mais aussi sur celle du milieu associatif en général, permettrait de mesurer « l'effet de distance » et de nuancer l'effet d'« autovalorisation » de son action bien connus dans les enquêtes d'opinion. Cette inflexion dans le questionnaire, qui pourrait être explorée dès la prochaine vague, est un bon exemple des capacités d'adaptation et d'évolution de l'outil et de cette démarche originale dont on ne tardera pas à découvrir le potentiel et l'enjeu qu'elle représente pour une meilleure connaissance et reconnaissance du monde associatif.

Roger SUE
Sociologue,
Professeur à l'Université Paris V Sorbonne¹

¹ Auteur notamment de *La Société civile face au pouvoir*, Presses de Sciences Politiques, coll. La Bibliothèque du citoyen (2003) et *La Société contre elle-même*, Fayard, coll. Transversales (2005). Membre du Centre d'Etude et de Recherche sur les Liens Sociaux, **CERLIS - CNRS**. Président du comité d'experts de **Recherches & Solidarités**.

LES OBJECTIFS

Il y a environ un million d'associations en France. Chacun s'accorde à reconnaître leur rôle et leur efficacité. Pour autant, il convient de savoir si elles sont correctement prises en considération, et si elles sont soutenues tout au long de l'année. De même, il convient de s'interroger sur la connaissance réelle du ressenti de leurs responsables, ainsi que sur leurs attentes et leurs besoins. Le Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie, créé dans le but d'améliorer la connaissance du secteur non marchand, a initié ce projet dans la perspective de faire entendre la voix des associations auprès des pouvoirs publics et du grand public.

A partir d'un panel représentatif du monde associatif, il s'agit donc de prendre régulièrement le pouls de ses responsables de terrain, dans une démarche dont la rigueur et l'indépendance sont garanties par un comité scientifique et par les partenaires du CerPhi. Les questions posées au fil des vagues d'enquête s'articuleront selon trois groupes :

- Sur le fonctionnement de l'association elle-même : l'avis des responsables sur les moyens matériels, sur les moyens financiers, sur les difficultés rencontrées en ce qui concerne les adhérents, les bénévoles...
- Sur l'association dans son environnement : l'avis des responsables sur le soutien des collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, Communautés de communes, communes), sur le soutien et la reconnaissance de la part des autorités et des services publics, sur les partenariats avec les entreprises, avec les autres associations, sur les relations avec les médias...
- Sur des questions d'actualité et/ou de société : le point de vue des responsables associatifs en qualité de « *citoyens impliqués* ».

Cette enquête a été conçue comme un outil permanent au service des acteurs et des interlocuteurs du monde associatif. Destinée à recueillir directement l'opinion des responsables élus des associations de tous secteurs, de toutes tailles et de toutes régions, elle peut conduire à certaines préconisations utiles.



LE DISPOSITIF

Un comité d'experts a été constitué dès le début de la démarche et il a participé à toutes les phases de l'enquête, depuis la construction du projet, le choix et le libellé des questions, la mise en œuvre du dispositif, le suivi du questionnement, jusqu'à l'exploitation et la présentation des résultats.

Comité d'experts : Roger SUE, sociologue et professeur à l'université Paris V, ancien directeur des études sociologiques de la SOFRES, Ludovic SUBRAN, économiste - statisticien à l'INSEE, Dominique THIERRY, vice-président national de France Bénévolat, Daniel RAULT, expert auprès de la DIISES², Xavier DELSOL, avocat, fondateur de JURIS associations, Laure TURNER, enseignante à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). Vincent BLYWEERT, responsable du département « développement du bénévolat et du réseau jeunes » au Secours Catholique Caritas France, André VERCHERE, président de France Bénévolat Nantes Atlantique, Jacques MALET, Président de Recherches & Solidarités.³

Pour garantir l'autonomie financière et logistique du projet, le CerPhi s'est associé à des partenaires qui ont également suivi et approuvé toutes ses étapes. Il s'agit de la MAIF, des équipes du secteur non marchand de KPMG, de la Caisse d'épargne, du portail Internet jeuxaider.com, et de l'association nationale France Bénévolat.⁴

☞ *Echantillon* :

Interrogation par questionnaire en ligne auto administré. Enquêtes réalisées et traitées dans le respect des principes scientifiques et déontologiques des enquêtes par sondage. Première vague d'enquêtes du 7 avril au 23 juin 2006, auprès de 1236 responsables d'associations membres d'un bureau. Seconde vague d'enquêtes de janvier à juin 2007, auprès de 2385 responsables d'associations dont 771 ayant participé aux deux enquêtes consécutives. Troisième vague d'enquête de janvier à avril 2008, auprès de 2460 responsables d'associations dont 953 ayant participé aux trois enquêtes consécutives.

Représentativité de l'échantillon assurée par la méthode des quotas : taille des associations⁵ croisée par l'objet, la région, l'ancienneté, la taille de l'agglomération, l'activité annuelle, saisonnière ou ponctuelle, l'appartenance de l'association à une fédération ou non.

² Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale

³ Une quinzaine d'experts ont également participé au choix des questions.

⁴ En outre, une trentaine de réseaux d'associations ont contribué très utilement à encourager les responsables à participer à l'enquête. Ils figurent en fin d'ouvrage.

⁵ Vérifiée par le budget, par le nombre de bénévoles réguliers, par le nombre d'adhérents et par le nombre de salariés, le cas échéant.

☞ Critères d'analyse des résultats :

- ✚ Le secteur d'activité, en distinguant :
 - Social, y compris les associations oeuvrant dans les domaines de la santé et de l'humanitaire
 - Culture
 - Loisirs, y compris les associations de jeunesse et éducation populaire
 - Sports
 - Autres comprenant par exemples, des associations de parents d'élèves, des associations de défense, des comités de quartiers...

- ✚ La taille, notamment en fonction du budget de l'association :
 - Petite : moins de 10.000 €
 - Moyenne : de 10.000 à 75.000 €
 - Grande : plus de 75.000 €

- ✚ La situation d'employeur, suivant la présence de salariés dans l'association

- ✚ L'ancienneté de l'association, d'après sa date de création

- ✚ La localisation en milieu rural ou en milieu urbain à partir de la taille de la commune, siège de l'association

- ✚ La fonction du répondant au sein du bureau : président, vice président, secrétaire, trésorier, autre.

- ✚ L'appartenance à un réseau, selon que l'association est ou non affiliée à une fédération

- ✚ La nature de l'activité de l'association, selon qu'elle est annuelle, saisonnière ou ponctuelle

- ✚ Sept grandes régions correspondent au découpage classique utilisé dans les grandes enquêtes nationales :
 - Grand Centre (Centre, Bourgogne, Limousin, Auvergne)
 - Grand Est (Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Champagne Ardenne)
 - Grand Nord (Nord Pas-de-Calais, Picardie)
 - Grand Sud Est (Rhône-Alpes, Languedoc, PACA, Corse)
 - Grand Sud Ouest (Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées)
 - Ile-de-France (les huit départements de la région administrative)
 - Grand Ouest (Normandie, Bretagne, Pays de Loire)

METHODOLOGIE⁶

Le CerPhi a réalisé un sondage sur l'opinion des responsables associatifs. Ce sondage, auquel plus de 1 200 associations ont répondu, comporte 20 questions d'opinion et une quinzaine de questions demandant des renseignements objectifs. L'objectif premier est de donner ces résultats pour la population globale concernée, et pour des sous-populations, la spécification de la structure des réponses permettant alors de faire des comparaisons. On peut par exemple se demander si les grandes associations répondent comme les moyennes ou les petites, si les différences géographiques jouent, si le fait d'avoir un ou plusieurs salariés dans son association a une incidence sur l'appréciation de la situation, etc.

Principales difficultés

La technique du sondage consiste à prendre un échantillon d'une population, et, en vertu de lois statistiques sur les probabilités et le hasard, d'inférer à la population globale, les réponses trouvées à partir de cet échantillon forcément limité. Cette technique de généralisation demande néanmoins que l'échantillon des personnes interrogées soit représentatif de la population globale, c'est-à-dire que les caractéristiques objectives de cet échantillon soient dans la même proportion que les caractéristiques objectives de la population globale.

L'échantillon interrogé ne répond pas à toutes les exigences de représentativité. La répartition régionale des associations (regroupées en 7 régions) respecte la répartition réelle, mais les grandes associations sont par exemples sur-représentées par rapport au niveau national⁷. D'autres caractéristiques sont également dissociées de la réalité globale. Ces écarts n'empêchent pas de procéder à une interprétation : la théorie des sondages a développé la méthode des redressements, qui consiste à attribuer aux catégories sous-représentées un poids plus important à leur réponse, et réciproquement. Une fois que cette opération est effectuée, on dit que la base est **calée**.

Il n'y a pas de calage parfait : il n'est pas possible de modifier en même temps tous les paramètres objectifs pour équilibrer l'échantillon sur la structure de la répartition nationale. On cale donc toujours par rapport à un nombre limité de facteurs : un, deux ou trois, rarement plus. En effet, le redressement, s'il est nécessaire pour l'interprétation des résultats, comporte en même temps une hypothèse forte qui oblige à lire ses résultats avec prudence : en redressant les résultats d'une sous-catégorie à la hausse, on fait l'hypothèse que cette sous-catégorie aurait répondu exactement dans les mêmes proportions si X personnes en plus avaient été interrogées. Pour pouvoir avancer cette hypothèse, il faut donc qu'il y ait un nombre déjà suffisant de personnes (aléatoirement choisies) dans cette sous-catégorie pour prévoir que la répartition des réponses est stable et respecte la loi des grands nombres.

Or quand on multiplie les critères de redressement en les combinant, on redresse en fait des catégories de plus en plus petites avec le risque que la répartition des réponses aux questions ne soit plus que due au hasard. En même temps, et cela expliquera la

⁶ Note préparée par **Vincent-Arnaud CHAPPE**, sous la responsabilité de **Ludovic SUBRAN**.

⁷ On peut expliquer cela par la procédure de mobilisation de réseaux pour inviter les responsables associatifs à répondre au sondage.

méthode que nous utilisons, en procédant à des redressements de plus en plus petits, on donne un poids de redressement de plus en plus faible et donc de moins en moins influent sur le résultat global. Il y a une sorte de compensation mais qui n'est pas totale.

Deux méthodes de redressement

Deux techniques mathématiquement équivalentes peuvent être adoptées pour redresser un échantillon non conforme à la réalité.

Première technique

Elle consiste à redresser les résultats en décomposant ceux-ci par sous-catégories de répondants, et en donnant à ces sous-catégories le poids qu'elles devraient avoir dans la réalité. Par exemple, si nous avons en brut 50% de réponses positives et 50% de réponses négatives, se ventilant de la façon suivante entre la population A et la population B (A+B étant la population totale) :

	Réponse Oui	Réponse Non	Poids dans l'échantillon	Poids réel
A	75%	25%	50%	60 %
B	25%	75%	50%	40 %
Total	50%	50%	100%	100%

Si dans la réalité A = 60 % de la population globale, au lieu de 50% constaté dans le panel, il est en fait sous-représenté et on va donc donner plus d'importance à sa participation au résultat :

Pourcentage de « Oui » redressé = $[75 \% \times 60 \% (A)] + [25\% \times 40 \% (B)] = 55 \%$
 A partir d'un résultat brut de 50% de Oui, on parvient à un résultat redressé de 55 %.

Seconde technique

La seconde technique consiste à rétablir la vraie structure, non pas au niveau des réponses agrégées (les pourcentages) mais en amont, c'est-à-dire en visant directement les individus de la population, dans notre cas les associations. On associe à chaque « ligne-individu » un poids qui rétablira la véritable représentation. Quand on agrège les réponses pour donner un pourcentage, le logiciel prend en compte ce poids assigné pour donner plus ou moins d'importance à cette ligne dans le résultat de la question.

Concrètement, si ce poids est supérieur à 1, on donne un poids plus important à la ligne dans le résultat global. Si le poids est inférieur à 1 (et supérieur ou égal à 0), on lui donne un poids moins important. Pour calculer un poids, on procède ainsi :

$$\text{Poids} = \frac{\text{effectif théorique}}{\text{effectif observé}} = \frac{\text{pourcentage théorique}}{\text{pourcentage observé}}$$

Ce poids se calcule donc toujours par rapport à des critères que l'on a choisis (un critère ou plusieurs combinés). Reprenons notre exemple précédent.

Le poids assigné à tous les individus de la population A sera : $P_A = 60 \% / 50 \% = 1,2$,
et le poids assigné à tous les individus de la population B sera : $P_B = 40 \% / 50 \% = 0,8$

La base aura alors cette configuration :

Individu	Groupe	Poids	Réponse
1	A	1,2	Oui
2	B	0,8	Oui
3	B	0,8	Non
4	A	1,2	Oui
5	B	0,8	Non
...

Avantage de la seconde technique

C'est celle qui est communément adoptée dans les traitements statistiques. Mathématiquement, elle est strictement équivalente à la précédente. Elle présente néanmoins un avantage majeur : les coefficients de redressement sont directement inclus dans la base. Ils n'ont pas à être recalculés et font partie intégrante des données. De plus, les logiciels spécialisés prennent directement en charge cette notion de poids.

Utilisation de cette seconde technique dans la base ORA

Nous avons construit et inclus dans la base 6 types différents de poids⁸. Ils sont les suivants et seront utilisés en fonction des observations désirées :

- poids tenant compte de la variable employeur
- poids tenant compte de la variable secteur
- poids tenant compte de la combinaison employeur/secteur
- poids tenant compte de la variable taille
- poids tenant compte de la combinaison taille/secteur
- moyenne des poids combinés employeur/secteur et taille/secteur

C'est ce dernier poids que nous avons utilisé pour produire les résultats globaux nationaux. Ils sont donc construits à partir de quatre critères simultanément : la notion d'employeur, la taille de l'association, son secteur d'activité, et sa région d'appartenance.⁹

☞ Pour analyser les réponses en fonction du critère « *taille* », nous avons pris en compte trois catégories, en fonction du budget (petites pour un budget annuel inférieur à 10.000 euros, moyennes pour un budget compris entre 10.000 et 75.000 euros, et grandes pour un budget supérieur à 75.000 euros). Et nous avons ici utilisé le redressement « *employeur/secteur* ».

⁸ Le poids est calculé en fonction des résultats connus à partir des enquêtes nationales réalisées dans le secteur associatif, en particulier par le laboratoire Matisse (Paris I).

⁹ Rappelons que nous avons organisé l'enquête de manière à disposer d'un nombre de réponses à la fois significatives et correspondant à la population, dans chacune des sept grandes régions qui font l'objet d'une analyse spécifique. Il n'a donc pas été utile de redresser les résultats nationaux par rapport à ce critère.

☞ Pour les réponses en fonction du critère « *employeur* », nous avons utilisé le redressement « *taille/secteur* ».

☞ Pour les réponses en fonction du critère « *secteur* », nous avons pris en compte cinq catégories (social, y compris santé et humanitaire, loisirs, y compris jeunesse et éducation populaire, culture, sport, et autres)¹⁰, et nous avons utilisé le redressement « *taille* »¹¹.

☞ Pour analyser les réponses en fonction des autres critères (fonction du répondant, catégorie d'agglomération, ancienneté de l'association, affiliation ou autonomie, type d'activité), nous avons utilisé la moyenne des poids combinés employeur/secteur et taille/secteur. Certes, la faiblesse des effectifs dans cette démarche pose quelques difficultés qui ne nous ont pas échappé.¹² Pour autant, nous avons choisi d'utiliser toujours le même poids, ce qui présente l'avantage de la clarté, la systématisme des techniques utilisées étant toujours préférée à l'adaptation des dispositifs à chaque question, signe d'un « *bricolage* » des réponses. De plus, le fait que les catégories redressées aient un très faible effectif est compensé par le fait que le redressement lui-même est moins aigu si on subdivise davantage ses catégories.

☞ Pour analyser les réponses par grandes régions, nous avons donc utilisé le même redressement, tenant compte de la moyenne des poids combinés employeur/secteur et taille/secteur.



¹⁰ Les réponses reçues dans la rubrique « environnement », insuffisantes pour être analysées de manière spécifique, ont été ventilées dans les autres rubriques en fonction de la dénomination de l'association.

¹¹ La très forte corrélation constatée entre les critères de taille et d'employeur a permis de faire ici l'économie d'un deuxième redressement.

¹² Ces difficultés pourront s'atténuer au fil des enquêtes et avec la montée en puissance espérée de ce panel.

QUESTIONS POSÉES AUX RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Première vague d'enquête avril - juin 2006

Partie signalétique

<p>Adresse Internet Nom de l'association Secteur d'intervention Année de création Code postal Nom de la commune siège de l'association Population de la commune Nombre approximatif de bénévoles réguliers (personnes exerçant une fonction précise et continue) Nombre approximatif de bénévoles occasionnels (apportant ponctuellement leur aide en fonction des besoins) Nombre total de salariés Nombre total approximatif d'adhérents Périodicité de l'activité de l'association L'association est-elle affiliée à une fédération ? Budget Responsabilité au bureau de l'association</p>

Missions de votre association

1. Je dirais plutôt qu'aujourd'hui, l'association

- Est tout à fait en mesure de remplir ses missions
- Est à peu près en mesure de remplir ses missions
- Connaît quelques difficultés pour remplir ses missions
- Rencontre de sérieuses difficultés pour remplir ses missions

2. Par rapport aux années antérieures, et compte tenu de son objet, les missions de l'association sont aujourd'hui :

- nettement plus nombreuses
- à peu près aussi nombreuses
- plutôt moins nombreuses
- nettement moins nombreuses.

3. Par rapport aux années antérieures, et compte tenu de son objet, l'exercice des missions de l'association est par nature :

- plus difficile
- plutôt plus difficile
- plutôt moins difficile
- nettement moins difficile

Moyens financiers et matériels de votre association

4. Les moyens financiers nécessaires à l'association sont :

- tout à fait suffisants*
- à peu près suffisants*
- insuffisants*
- très insuffisants*

5. Les moyens matériels (locaux, mobilier, matériels...) nécessaires à l'association sont :

- tout à fait adaptés*
- à peu près adaptés*
- inadaptés*
- très inadaptés*

Ressources humaines bénévoles de votre association

6. L'association dispose d'un nombre de bénévoles réguliers (personnes exerçant une fonction précise et continue) :

- satisfaisant*
- à peu près satisfaisant*
- insuffisant*
- très insuffisant*

7. La disponibilité de ces bénévoles réguliers vous paraît-elle :

- tout à fait adaptée*
- à peu près adaptée*
- insuffisante*
- très insuffisante*

8. Au regard des besoins, le savoir faire de ces bénévoles réguliers vous paraît-il :

- tout à fait adapté*
- à peu près adapté*
- assez inadapté*
- inadapté*

9. Le recrutement de ces bénévoles réguliers s'effectue-t-il :

- sans problèmes particuliers*
- assez bien*
- plus difficilement que par le passé*
- très difficilement*

10. Pour l'année 2005-2006 en cours, l'association a pu s'appuyer sur un nombre de bénévoles occasionnels (apportant ponctuellement leur aide en fonction des besoins) :
- tout à fait suffisant
 - à peu près suffisant
 - insuffisant
 - très insuffisant

Relations de votre association avec son environnement proche

11. De la part de la municipalité ou des municipalités de votre ressort, diriez-vous que votre association est :
- très bien connue
 - assez bien connue
 - assez peu connue
 - totalement inconnue
12. Sollicitez-vous la ou les municipalités de votre ressort sur le plan financier et/ou matériel ?
- régulièrement
 - souvent
 - de temps en temps
 - jamais
13. Au plan financier (subventions), diriez-vous que votre association obtient de la ou des communes concernées :
- un bon soutien
 - un assez bon soutien
 - un faible soutien
 - aucun soutien
14. Au plan matériel (salles, aide à l'organisation de manifestations, prêt de matériel, mise à disposition de personnels municipaux), diriez-vous que votre association obtient de la ou des communes concernées :
- un bon soutien
 - un assez bon soutien
 - un faible soutien
 - aucun soutien
15. Lorsque vous les sollicitez pour annoncer vos actions ou pour en rendre compte, diriez-vous concernant les médias locaux qu'ils :
- sont très attentifs et réactifs
 - manifestent un peu d'intérêt
 - sont rarement réactifs
 - ne répondent jamais

Missions de votre association

16. Je dirais plutôt qu'aujourd'hui, l'association

- Est tout à fait en mesure de remplir ses missions
- Est à peu près en mesure de remplir ses missions
- Connaît quelques difficultés pour remplir ses missions
- Rencontre de sérieuses difficultés pour remplir ses missions

17. Par rapport aux années antérieures, et compte tenu de son objet, les missions de l'association sont aujourd'hui :

- nettement plus nombreuses
- à peu près aussi nombreuses
- plutôt moins nombreuses
- nettement moins nombreuses.

18. Par rapport aux années antérieures, et compte tenu de son objet, l'exercice des missions de l'association est par nature :

- plus difficile
- plutôt plus difficile
- plutôt moins difficile
- nettement moins difficile

Moyens financiers et matériels de votre association

19. Les moyens financiers nécessaires à l'association sont :

- tout à fait suffisants
- à peu près suffisants
- insuffisants
- très insuffisants

20. Les moyens matériels (locaux, mobilier, matériels...) nécessaires à l'association sont :

- tout à fait adaptés
- à peu près adaptés
- inadaptés
- très inadaptés

Ressources humaines bénévoles de votre association

21. L'association dispose d'un nombre de bénévoles réguliers (personnes exerçant une fonction précise et continue) :

- satisfaisant
- à peu près satisfaisant

- insuffisant*
- très insuffisant*

22. La **disponibilité** de ces **bénévoles réguliers** vous paraît-elle :

- tout à fait adaptée*
- à peu près adaptée*
- insuffisante*
- très insuffisante*

23. Au regard des besoins, le **savoir faire** de ces **bénévoles réguliers** vous paraît-il :

- tout à fait adapté*
- à peu près adapté*
- assez inadapté*
- inadapté*

24. Le **recrutement** de ces **bénévoles réguliers** s'effectue-t-il :

- sans problèmes particuliers*
- assez bien*
- plus difficilement que par le passé*
- très difficilement*

25. Pour l'année 2005-2006 en cours, l'association a pu s'appuyer sur un nombre de **bénévoles occasionnels** (apportant ponctuellement leur aide en fonction des besoins) :

- tout à fait suffisant*
- à peu près suffisant*
- insuffisant*
- très insuffisant*

Relations de votre association avec son environnement proche

26. De la part de la municipalité ou des municipalités de votre ressort, diriez-vous que votre association est :

- très bien connue*
- assez bien connue*
- assez peu connue*
- totalement inconnue*

27. Sollicitez-vous la ou les municipalités de votre ressort sur le plan financier et/ou matériel ?

- régulièrement*
- souvent*
- de temps en temps*
- jamais*

28. Au plan **financier** (subventions), diriez-vous que votre association obtient de la ou des communes concernées :
- un bon soutien*
 - un assez bon soutien*
 - un faible soutien*
 - aucun soutien*
29. Au plan **matériel** (salles, aide à l'organisation de manifestations, prêt de matériel, mise à disposition de personnels municipaux), diriez-vous que votre association obtient de la ou des communes concernées :
- un bon soutien*
 - un assez bon soutien*
 - un faible soutien*
 - aucun soutien*
30. Lorsque vous les sollicitez pour annoncer vos actions ou pour en rendre compte, diriez-vous concernant les médias locaux qu'ils :
- sont très attentifs et réactifs*
 - manifestent un peu d'intérêt*
 - sont rarement réactifs*
 - ne répondent jamais*

L'avenir de votre association

31. Pour l'année 2006-2007 à venir, estimez-vous que votre association sera en mesure de répondre à toutes les demandes d'adhésions exprimées :
- oui, tout à fait*
 - oui, mais assez difficilement*
 - peut-être pas*
 - certainement pas*
32. Pour l'année 2006-2007 à venir, estimez-vous que votre association pourra offrir une qualité de prestations conforme à son objet et aux attentes ?
- oui, tout à fait*
 - oui, mais assez difficilement*
 - peut-être pas*
 - certainement pas*

Le secteur associatif en général

33. Selon vous, la société actuelle sollicite le secteur associatif :
- très au-delà du rôle qu'il devrait jouer*
 - assez au-delà du rôle qu'il devrait jouer*
 - conformément à son rôle*

d'une façon insuffisante

34. La promotion et la reconnaissance du secteur associatif en France vous paraît-elle en général ?

- tout à fait suffisante*
- à peu près suffisante*
- insuffisante*
- très insuffisante*

35. La promotion et la reconnaissance de l'engagement bénévole en France, vous paraît-il en général ?

- tout à fait suffisante*
- à peu près suffisante*
- insuffisante*
- très insuffisante*

36. Pour l'année 2006-2007 à venir, estimez-vous que votre association sera en mesure de répondre à toutes les demandes d'adhésions exprimées :

- oui, tout à fait*
- oui, mais assez difficilement*
- peut-être pas*
- certainement pas*

37. Pour l'année 2006-2007 à venir, estimez-vous que votre association pourra offrir une qualité de prestations conforme à son objet et aux attentes ?

- oui, tout à fait*
- oui, mais assez difficilement*
- peut-être pas*
- certainement pas*

Le secteur associatif en général

38. Selon vous, la société actuelle sollicite le secteur associatif :

- très au-delà du rôle qu'il devrait jouer*
- assez au-delà du rôle qu'il devrait jouer*
- conformément à son rôle*
- d'une façon insuffisante*

39. La promotion et la reconnaissance du secteur associatif en France vous paraît-elle en général ?

- tout à fait suffisante*
- à peu près suffisante*
- insuffisante*
- très insuffisante*

40. La promotion et la reconnaissance de l'engagement bénévole en France, vous paraît-il en général ?

- tout à fait suffisante*
- à peu près suffisante*
- insuffisante*
- très insuffisante*



Deuxième vague d'enquête janvier - juin 2007

Partie signalétique

Adresse Internet
Nom de l'association
Secteur d'intervention
Année de création
Code postal
Nom de la commune siège de l'association
Population de la commune
Nombre approximatif de bénévoles réguliers
 (personnes exerçant une fonction précise et continue)
Nombre approximatif de bénévoles occasionnels
 (apportant ponctuellement leur aide en fonction des besoins)
Nombre total de salariés
Nombre total approximatif d'adhérents
Périodicité de l'activité de l'association
L'association est-elle affiliée à une fédération ?
Budget
Responsabilité au bureau de l'association
Age (facultatif): moins de 35 ans, de 35 à 55 ans, plus de 55 ans
Sexe (facultatif): (menu déroulant M, F)

Q1 - Quelles sont les deux principales motivations personnelles à votre engagement ?
Deux choix au maximum, plus éventuellement la rubrique « autres »

- La cause soutenue par votre association
- Le sentiment d'être utile à la société et d'agir pour les autres
- Le sentiment d'appartenance à une équipe
- L'acquisition d'une compétence
- Pouvoir mesurer le fruit de vos efforts
- Un épanouissement personnel
- Le désir d'exercer des responsabilités
- Une reconnaissance sociale
- Autre + champ libre

Q2 – D'une manière générale, pensez-vous que les associations :

- Sont tout à fait en mesure de remplir leurs missions
- Sont à peu près en mesure de remplir leurs missions
- Connaissent quelques difficultés pour remplir leurs missions
- Rencontrent de sérieuses difficultés pour remplir leurs missions

Fonctionnement de votre association

Q3 – Concernant ses instances dirigeantes (bureau, conseil d'administration), votre association

- Souhaite accueillir de nouvelles personnes dans un objectif de renouvellement
- Souhaite accueillir de nouvelles personnes dans un objectif de renforcement
- Estime qu'un bon équilibre a été trouvé et donne satisfaction aujourd'hui
- Ne mène en ce moment aucune discussion sur le sujet

Q4 – Si votre association envisage de renouveler et/ou de renforcer son équipe dirigeante, elle entend mettre l'accent sur :

deux choix au maximum

- Le rajeunissement
- La parité homme - femme
- La mixité sociale
- La recherche de nouvelles compétences

Q5 – Qu'évoque pour vous la notion de « transparence des associations » ?

Un seul choix, plus éventuellement la rubrique « autre »

- Un mode de fonctionnement interne ouvert et participatif
- Une présentation claire des objectifs, des projets et des actions réalisées
- L'établissement de documents financiers qui soient accessibles à tous
- La communication des documents financiers sur demande d'un tiers
- Autre + champ libre

Q6 – La transparence dans le domaine financier est vécue au sein de votre association, comme :

Deux choix au maximum

- Une réalité déjà ancienne
- Une exigence légitime car nous avons des comptes à rendre
- Une priorité nouvelle choisie par les instances dirigeantes
- Une priorité devenue incontournable
- Des obligations réglementaires difficiles à remplir
- Une réalité encore insuffisante

Le bénévolat dans votre association

Q7 – Concernant le bénévolat, quelles sont les priorités de votre association ?

Deux choix au maximum, plus éventuellement la rubrique « autre »

- Former ses bénévoles
- Fidéliser ses bénévoles
- Les associer au projet associatif
- Recruter de nouveaux bénévoles
- Encourager le bénévolat des jeunes
- Faire appel à des missions bénévoles ponctuelles, pour des projets bien définis
- Proposer des interventions bénévoles au moyen d'Internet
- Autre + champ libre

Q8 – S’agissant de l’encadrement et de l’animation des bénévoles, vous diriez que votre association :

- Considère ce sujet comme essentiel et a mis en place une organisation spécifique
- Procède peu à peu à une organisation dans ce domaine
- Ressent le besoin de traiter cette question mais n’a pas encore réuni les moyens nécessaires
- Ne ressent pas la nécessité d’agir dans ce domaine

Q9 – Quels sont les domaines de compétences (1) pour lesquelles vous éprouvez le plus de difficultés pour recruter des bénévoles ?

Deux choix au maximum, plus éventuellement la rubrique « autre »

- Nouvelles technologies
- Communication
- Gestion, comptabilité
- Juridiques
- Montage de projets et recherche de financements
- Autre + champ libre

(1) Sont proposées ici des domaines de compétences généraux. Les compétences spécifiques en relation directe avec l’objet de votre association peuvent être mentionnées dans la rubrique « autres ».

Q10 – Selon vous, la prise en charge partielle de la couverture assurance des bénévoles, décidée par l’Etat, aura pour effet, pour votre association :

- D’attirer son attention sur la nécessité d’assurer ses bénévoles
- D’élargir à d’autres risques votre couverture assurance des bénévoles
- De mieux sécuriser l’action bénévole
- De faciliter le recrutement de nouveaux bénévoles
- N’aura aucun effet

(1) assurance des dirigeants élus et animateurs via le « contrat groupe » souscrit par l’association

Le volontariat et votre association

Il existe différentes formes de volontariat. Retenons qu’à la différence des bénévoles, les volontaires sont liés à l’association par un contrat écrit, pour une durée déterminée et donnant lieu à une indemnisation.

Q 11 – De nouvelles dispositions (2) ont été prises pour encourager la présence des volontaires dans les associations, aux côtés des bénévoles et des salariés. Votre association

- En a pris connaissance d’une façon précise
- En a entendu parler
- Ignore ces nouvelles dispositions

(2) Les textes d’application de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif ont été publiés au Journal Officiel le 30 septembre 2006.

Q 12 - Si ces dispositions sont connues de votre association, envisage-t-elle, dans les mois à venir, de faire appel à un ou plusieurs volontaire(s) ?

- Oui certainement
- Oui peut-être
- C'est peu probable
- Non

Votre association et les responsables politiques

Q13 —Quels sont les sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité ? Deux choix au maximum, plus éventuellement la rubrique « autre sujet ».

- La fiscalité des associations
- L'emploi dans les associations
- Le statut des associations, éventuellement dans une réflexion européenne
- Les moyens financiers et matériels des associations
- L'encouragement du bénévolat
- La simplification des démarches administratives,
- Un autre sujet + champ libre

Q14 – D'après vous, la connaissance de la vie associative qu'ont

les responsables politiques <u>nationaux</u>, est : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Suffisante<input type="checkbox"/> A peu près suffisante<input type="checkbox"/> Plutôt insuffisante<input type="checkbox"/> Insuffisante	les responsables politiques <u>locaux</u>, est : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Suffisante<input type="checkbox"/> A peu près suffisante<input type="checkbox"/> Plutôt insuffisante<input type="checkbox"/> Insuffisante
--	---

Q15a - Avez-vous le sentiment que l'intérêt des responsables politiques pour la vie associative est : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Très important<input type="checkbox"/> Assez important<input type="checkbox"/> Peu important<input type="checkbox"/> Pas important du tout	Q15b - Vous diriez que depuis quelques années, la situation : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Evolue favorablement<input type="checkbox"/> Evolue assez favorablement<input type="checkbox"/> N'évolue pas<input type="checkbox"/> Evolue défavorablement
---	--

Votre actualité en cette rentrée associative

Q 16 - Pour cette année 2006-2007, les ambitions et les missions de votre association

- Ont été maintenues
- Ont été renforcées
- Ont été réduites par manque de moyens
- Ont été réduites compte tenu de la variation de la demande
- Ont été réduites par choix des dirigeants

Q17 - Je dirais plutôt qu'en ce début d'année 2006-2007, mon association

- Est tout à fait en mesure de remplir ses missions
- Est à peu près en mesure de remplir ses missions
- Connaît quelques difficultés pour remplir ses missions

- Rencontre de sérieuses difficultés pour remplir ses missions

Q18 - Pour les activités de cette année 2006-2007, les moyens financiers nécessaires à l'association sont :

- Tout à fait suffisants
 A peu près suffisants
 Insuffisants
 Très insuffisants

Q19 - Pour le redémarrage de ses activités après l'été, l'association dispose d'un nombre de bénévoles réguliers (personnes exerçant une fonction précise et continue) :

- Suffisant
 A peu près suffisant
 Insuffisant
 Très insuffisant



Troisième vague d'enquête janvier – avril 2008

Partie signalétique

Votre adresse Internet :

Nom de l'association :

Secteur d'intervention : Social, Santé, Humanitaire, Culture, Environnement, Sports, Loisirs, Jeunesse éducation populaire, Autre

Année de création : Depuis 2007, De 2004 à 2006, De 2001 à 2003, De 1998 à 2000, De 1995 à 1997, Avant 1995

Code postal :

Nom de la commune siège de l'association :

Population de la commune : Moins de 2 500 habitants, De 2 500 à 10 000 habitants, De 10 000 à 100 000 habitants, Plus de 100 000 habitants

Nombre approximatif de bénévoles réguliers :
(personnes exerçant une fonction précise et continue)

Nombre total de salariés :

Nombre total approximatif d'adhérents :

L'association est-elle affiliée à une fédération ? Oui - Non

Budget annuel approximatif : Moins de 10 000 euros, De 10 000 à 50 000 euros, De 50 000 à 75 000 euros, De 75 000 à 150 000 euros, Plus de 150 000 euros

Votre responsabilité au bureau de l'association : Président – Vice président – Secrétaire – Trésorier - Autre

Votre Age : Moins de 35 ans, De 35 à 55 ans, Plus de 55 ans

Sexe : Masculin, Féminin

Comment va votre association ?

Les questions suivantes constituent un faisceau d'indices qui permet de mesurer régulièrement le « moral » des responsables associatifs. Ce suivi est d'autant plus important que vous êtes très pris par vos responsabilités quotidiennes, et généralement assez discrets, sur les difficultés que vous pouvez rencontrer.

Q 1. a - Pour organiser les activités de cette année, l'association dispose d'un nombre de bénévoles réguliers (personnes exerçant une fonction précise et continue) :

1. Suffisant
2. A peu près suffisant
3. Insuffisant
4. Très insuffisant

Une seule réponse

Q1.b - Si vous estimez ce nombre insuffisant, combien de bénévoles réguliers faudrait-il en plus ? *champ libre* :

Q 2 - Pour les activités de cette année 2007-2008, les moyens financiers nécessaires à l'association sont :

1. Tout à fait suffisants
2. A peu près suffisants
3. Insuffisants
4. Très insuffisants

Une seule réponse

Q 3 - Pour cette année 2007-2008, vous diriez plutôt que votre association

1. Est tout à fait en mesure de remplir ses missions
2. Est à peu près en mesure de remplir ses missions
3. Connaît quelques difficultés pour remplir ses missions
4. Rencontre de sérieuses difficultés pour remplir ses missions

Une seule réponse

Q 4 – Par rapport à l'année antérieure, les ambitions et les missions de votre association

- 1 Sont renforcées
- 2 Sont maintenues
3. Sont réduites par manque de moyens
4. Sont réduites compte tenu de la variation de la demande
5. Sont réduites par choix des dirigeants

Une seule réponse

Et vous, de l'intérieur, comment évaluez-vous les actions de votre association ?

Evoquons l'image que les associations souhaitent donner à la société, notamment en mettant en avant le bilan de leurs actions et leur efficacité. Cela passe par une démarche d'évaluation des actions, propre à chaque association. Ce principe d'évaluation s'applique aujourd'hui à des domaines de plus en plus nombreux. Sous quelle forme et dans quel esprit peut-il s'appliquer au secteur associatif ?

Q 5 – Selon vous, et pour votre association, l'évaluation correspond : *Plusieurs réponses possibles*

1. A la mesure des résultats obtenus (à l'exemple de résultats sportifs ou économiques)
 2. A la vérification que les objectifs sont atteints (rapprochement entre projets et réalisations)
 3. A la mesure de ce que l'on a réalisé par rapport aux moyens financiers et humains mobilisés
 4. A la production d'un rapport demandé par un financeur
 5. A la comparaison de ses actions avec celles des associations comparables
 6. A l'observation de la mise en œuvre du Projet associatif
 7. A l'objectif de valoriser l'action de l'association en interne ou en externe
- Autre : + champ libre*

Q 6 - Selon vous, l'évaluation est utile ou nécessaire au sein de votre association en direction : *Plusieurs réponses possibles*

1. De l'assemblée générale
2. Des salariés de votre association
3. Des utilisateurs : adhérents, clients, sympathisants, bénéficiaires ...
4. Des bénévoles de votre association
5. Du bureau de votre association
6. Du président

Q 7 - Selon vous, l'évaluation est utile ou nécessaire pour les interlocuteurs de votre association en direction : *Plusieurs réponses possibles*

1. Des collectivités locales (communes, conseil général...)
2. Des services de l'Etat
3. Des donateurs de votre association
4. Des entreprises partenaires de votre association
5. De la presse
6. Du grand public
7. D'autres partenaires

Dans cette troisième vague d'enquête, nous souhaitons insister sur le rôle citoyen des associations au travers de 2 thèmes :

- *Les associations, actrices de la vie locale*
- *Les associations et les situations d'urgence*

Vos relations avec les collectivités locales

Q 8 : Avec lesquelles de ces collectivités votre association a-t-elle le plus de relations aujourd'hui ?

2 réponses au maximum.

1. La ou les communes
2. Un groupement de communes (communauté d'agglomération, communauté de communes, pays...)
3. Le conseil général
4. Le conseil régional
5. Aucune parce que cela ne présente pas d'intérêt pour l'objet de l'association
6. Aucune par choix des responsables de l'association
7. Aucune malgré les démarches sans suite de l'association

Si vous avez répondu « aucune » passez directement à la question 12

☞ **Concernant la collectivité avec laquelle votre association a le plus de relations :**

Q 9 : Vous diriez que les rapports avec cette collectivité sont : *Une seule réponse*

1. Bons et constructifs
2. Bons et conviviaux
3. Quelconques
4. Complexes
5. Conflictuels

Q 10 : Qu'attend principalement votre association de cette collectivité ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Des échanges et une véritable coopération
2. Des moyens financiers
3. Des moyens matériels
4. Des conseils
5. Des simplifications administratives
6. La désignation d'un interlocuteur précis
7. La reconnaissance de son rôle citoyen
8. Le parrainage et la promotion de ses manifestations
9. Des aides à la formation
10. L'organisation de centres de ressources pour mutualiser des informations et des moyens
11. Autre (*en quelques mots*)

Q 11 : D'après vous, comment votre association est perçue par cette collectivité ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Comme un prestataire de services auprès de la population
2. Comme un animateur de la vie locale
3. Comme un relais d'opinion
4. Comme un partenaire pour mettre en place des actions communes
5. Comme un éventuel concurrent
6. Comme une sorte de « *poil à gratter* »
7. Autre (*en quelques mots*)

Les situations exceptionnelles

Au-delà de leur objet propre, les associations peuvent être amenées à se mobiliser dans des circonstances exceptionnelles : catastrophes naturelles (inondations, tempête...) ou technologique (de type AZF Téléthon, épidémie...)

Q 12 : Votre association a-t-elle déjà eu l'occasion de se mobiliser de façon exceptionnelle, pour une collecte ou pour une action en cas de crise : *Plusieurs réponses possibles*

1. Au moment du tsunami en Asie
2. Dans le cadre du plan canicule
3. Au moment de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes...)
4. A l'occasion d'un accident technologique grave (AZF, par exemple)
5. En réponse à un appel médiatique urgent au don de sang
6. Dans d'autres circonstances (préciser)
7. Non jamais (*Dans ce cas vous pouvez passer à la question 14*)
8. Si dans d'autres circonstances lesquelles et en quelques mots

Q 13 : Le cas échéant, la mobilisation des bénévoles de votre association

Dans le temps : A été spontanée et rapide – A été plutôt progressive

En nombre : A concerné une bonne partie d'entre eux Peu ont participé

Q 14 : D'une manière générale, pensez-vous que votre association se doit de jouer un rôle particulier dans des circonstances exceptionnelles ? Une seule réponse

1. Oui
2. Non, c'est plutôt le rôle des pouvoirs publics
3. Éventuellement

Q 15 : Avez-vous déjà évoqué en interne, ce que ferait votre association (type d'intervention) en cas de crise grave ? Plusieurs réponses possibles

1. En bureau de l'association,
2. En conseil d'administration
3. En assemblée générale
4. En réunion d'équipes salariées
5. En réunion d'équipes bénévoles
6. En réunion d'équipes mixtes salariés/bénévoles
7. De façon informelle
8. Non jamais

Q 16 : Dans le cas d'une crise grave, pensez-vous possible une collaboration de votre association avec les pouvoirs publics et/ou les collectivités locales ? Une seule réponse

1. Oui, l'association a déjà élaboré un plan d'actions
2. Oui, l'association a déjà une expérience ou des contacts dans ce sens
3. Oui, ce serait possible et c'est même envisagé
4. Oui, ce serait possible mais l'occasion ne s'est pas encore présentée
5. Non, ce ne serait pas possible en l'état actuel des choses
6. Non, ce ne serait pas possible du tout
7. Vous ne savez pas

Le risque de pandémie grippale

Ces questions sont posées sur demande des autorités sanitaires nationales, formulée auprès de l'association France Bénévolat.

*La France n'a pas connu de **crise sanitaire** grave depuis de plusieurs décennies. Le risque d'une pandémie grippale, improprement appelée « grippe aviaire » dans les médias, est présent depuis quelques années. La mobilisation des acteurs publics et de la société civile dans son ensemble serait alors essentielle pour répondre aux besoins de la population. **Les associations pourraient être appelées à jouer un rôle particulier.***

Quelques précisions terminologiques préalables

- **Epidémie** : maladie humaine touchant plusieurs personnes concernées par un même facteur infectieux (chez les animaux, on parle d'épizootie)
- **Pandémie** : épidémie généralisée sur le globe
- **Grippe** : maladie liée aux virus de la grippe (par défaut, grippe signifie grippe humaine)
- **Pandémie grippale** : possible pandémie de grippe humaine, si le virus aviaire H5N1 subit des transformations qui le rendraient transmissible d'homme à homme. Il ne serait alors plus

aviaire, il faudrait parler de pandémie de grippe due à l'émergence d'un virus provenant de la transformation de l'agent d'une maladie aviaire.

Q 17 : Diriez-vous que le niveau d'information dont vous disposez aujourd'hui sur une possible pandémie grippale est : *Une réponse possible*

1. Bon
2. Moyen
3. Faible
4. Inexistant

Q 18 : Avez-vous déjà été saisi ou sollicité au sujet d'une possible pandémie grippale, en dehors de ce questionnaire ? *Plusieurs réponses possibles*

1. Par des bénévoles de votre association
2. Par d'autres membres de votre association
3. Par une autre association
4. Par les pouvoirs publics et/ou les collectivités territoriales
5. Non jamais

Q 19 : Avez-vous déjà évoqué en interne, ce que ferait votre association en cas de pandémie grippale ? *Une réponse possible*

1. Oui
2. Non
3. Vous ne savez pas

Q 20 : Pensez vous que votre association pourrait s'investir dans des actions nécessitées par cette crise sanitaire ? *Une réponse possible*

1. Oui
2. Non
3. Vous ne savez pas

Si oui, sur quels types d'actions ?

Réponse libre

Q 21 : En cas de pandémie grippale, la mobilisation de votre réseau de bénévoles vous paraît-elle envisageable ? *Une réponse possible*

1. Oui
2. Non
3. Vous ne savez pas

Q 22 : Enfin, nous aimerions connaître votre sentiment sur l'importance du risque de pandémie grippale en France. Jugez vous ce risque : *Une réponse possible*

1. Très fort
2. Fort
3. Faible
4. Très faible

Vos capacités d'informer et de mobiliser les bénévoles

Q 23 : Quels outils de communication pourriez-vous utiliser en temps de crise pour informer les bénévoles de votre association ? *Plusieurs réponses possibles*

1. Site Internet
2. Réseau Intranet
3. Envoi de courriels

4. Lettre périodique d'information
5. Courrier postal
6. Téléphone
7. SMS
8. Les outils partagés par le réseau auquel mon association appartient
9. Autres (*en quelques mots*)
10. Aucun outil n'existe pour le moment

Q 24 : Pour informer vos bénévoles et les mobiliser pour venir en aide à la population, jugez-vous que vos outils de communication sont adaptés à une situation de crise ? *Une réponse possible*

1. Oui
2. Non
3. Vous ne savez pas répondre

Q 25 : D'une façon générale, vous évaluez le niveau de diffusion de votre information associative au sein de votre réseau de bénévoles comme : *Une réponse possible*

1. Bon
2. Moyen
3. Faible
4. Vous ne savez pas répondre

Q 26 : En cas de mobilisation de personnes souhaitant agir de manière citoyenne, pensez-vous que votre association serait en mesure d'accueillir, d'intégrer et d'encadrer ces nouvelles personnes ? *Une réponse possible*

1. Oui
2. Peut-être
3. Oui, sous réserve de formation préalable
4. Non, elle ne le pourrait pas
5. Vous ne savez pas
6. Ce n'est pas son rôle